



vi | eurbanne

CONTACT PRESSE

CATHY SERRA

TÉL. : 04 72 65 80 54

PORTABLE : 06 85 48 27 60

E MAIL : cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr

MISSION D'ÉTUDE
SUR L'ACCUEIL
À VILLEURBANNE

Conférence de presse
du 14 novembre 2017



« Venus de régions limitrophes ou du monde entier, motivés par des raisons économiques ou par la volonté de fuir la guerre et les persécutions, ces femmes et ces hommes sont progressivement devenus d'ici. Villeurbanne s'est faite avec eux. Ils ont contribué à lui donner son visage pluriel et populaire. »

Jean-Paul Bret,
maire de Villeurbanne

Au printemps dernier, la Ville engageait une mission autour de l'accueil des migrants. Avec pour objectif de s'appuyer sur l'expérience passée de Villeurbanne pour bien appréhender les nouveaux phénomènes migratoires et enrichir les politiques publiques. Durant plusieurs mois, une trentaine d'acteurs de la solidarité, de la culture, du sport, de l'enseignement, du logement, de l'asile et de l'économie à Villeurbanne ont été rencontrés. Leur avis, leurs idées, les analyses ont permis de dessiner les contours d'événements et de futures actions municipales. Les habitants vont à leur tour être sollicités et pourront formuler des avis dans le cadre de la création d'un jury citoyen, d'une plateforme numérique participative et d'un recueil de mémoires.

La tradition d'accueil à Villeurbanne et le contexte international

Villeurbanne est une ville qui, depuis la fin du XIXe siècle s'est développée avec l'arrivée successive de populations venues d'ailleurs. Elle a développé une tradition d'accueil et une capacité à « vivre ensemble » souvent citées en référence. Il s'agit d'une richesse qui se traduit par un capital à la fois social, culturel, intellectuel, économique et humain.

Le monde connaît aujourd'hui des mouvements migratoires sans précédent depuis la Seconde guerre mondiale. Les territoires vont être confrontés durablement à cette question. Comment accueillir ? La question se pose à tous les Etats. En France, Villeurbanne a été parmi les premières villes à recevoir des migrants lors du démantèlement de la « jungle » de Calais*. Cette position affirmée n'a pas été le fait de tous les élus locaux. Certains ont choisi de refuser cet accueil et d'agiter les peurs.

*Un centre d'accueil et d'orientation (CAO) a été créé par l'Etat dans les anciens locaux de l'IUFM (quartier Cyprien-Les Brosses). EMH, bailleur social, a aménagé les lieux. Le CAO, qui a ouvert en novembre 2016, est géré par Forum réfugiés. Son rôle est de permettre aux migrants de bénéficier d'un temps de répit et d'engager, s'ils le souhaitent, une démarche de demande d'asile. Ils peuvent ainsi avoir accès aux soins et être orientés vers les structures appropriées à leurs situations.

Les objectifs de la mission d'étude

C'est la rencontre de cette histoire villeurbannaise et de ce contexte géopolitique qui a conduit Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne, à engager une mission d'étude sur l'accueil. Il a souhaité qu'à Villeurbanne cette réalité puisse être appréhendée avec responsabilité et non dans une « acceptation obligée ». Il a choisi pour ce faire de mobiliser l'histoire de la ville, son expérience, ses habitants ainsi que les acteurs du territoire. La mission d'étude, confiée à Cédric Van Styvendael (directeur d'Est métropole habitat), doit répondre à trois questions :

- Sur quoi se fonde la tradition d'accueil de Villeurbanne ?
- Cette tradition d'accueil a-t-elle une réalité aujourd'hui ?
Comment s'exprime-t-elle ?
- Quelles formes pourrait prendre cet accueil à l'avenir ?
Quels sont les moyens d'agir ? Par quels dispositifs ? Au cours
de quels événements ? Dans quels espaces de la vie quotidienne ?

L'objectif est de s'appuyer sur des analyses, des propositions et des idées pour nourrir l'action municipale et la dynamique locale autour de l'accueil.



Les grands axes de futures actions publiques

Cette mission d'étude a commencé par une série de rencontres de mai à juillet 2017 avec une trentaine d'acteurs du territoire qui interviennent dans les domaines de l'hébergement et du logement, de la culture, du sport, de la solidarité, de l'enseignement et de l'économie.

Le Rize, le Centre culturel œcuménique Jean-Pierre-Lachaize, les Ateliers Frappaz, Forum Réfugiés, le Gevil (Groupement des entreprises de Villeurbanne), le bureau de la Fête du livre jeunesse, l'Ecole nationale de musique, le TNP, KompleXKapharnaüm, la compagnie Zéotrope, le Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA), l'Asvel basket, l'association sportive algérienne de Villeurbanne, la Scic habitat, l'INSA, le réseau de lecture publique, Aralis, Adoma, l'association Sope (solidarité pour exister), la Maison de la culture arménienne, l'association France-Amérique latine, la Casa culturale de Murcia, la Maison de la culture chinoise de Lyon, Alwane, Raja Tikva, le collectif des organisations de solidarité internationale issues des migration de la région Rhône-Alpes (Cosim Rhône-Alpes).

Ces rencontres ont permis de dessiner les contours de pistes de travail qui s'articuleront autour de trois grands axes :

- **Le droit comme pilier essentiel :**

le combat pour le respect des droits humains reste un combat permanent. Il va au-delà de la « bonne conscience humanitaire » et d'une « culpabilité ponctuelle ». Penser l'accueil dans un Etat de droit revient pour les Villes à pallier une certaine « défaillance » de l'Etat afin de protéger les droits consacrés à l'asile de la Convention de Genève. Les Villes sont donc en première ligne pour développer de nouveaux dispositifs en faveur des migrants, lutter contre l'exclusion et assurer l'effectivité des droits.

« Quitter son pays et y revenir, chercher asile et bénéficier de l'asile dans d'autres pays » est un droit inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La Convention de Genève de 1951 a établi les droits des réfugiés et les obligations des Etats.

« Pour éviter l'écueil du statut "d'invité permanent", le combat des droits humains doit être mobilisé par tous les citoyens. »

Cédric Van Styvendael



- **La culture du partage comme axe privilégié d'intervention :**
favoriser les moments de partage et d'échange autour de rendez-vous culturels, sportifs, associatifs pour sensibiliser et interpeller. Une série d'événements très divers sera ainsi proposée pour permettre aux Villeurbannais de « vivre une expérience sensible » de l'accueil – et éviter d'être dans le seul registre de l'idéologie. La Fête du livre jeunesse par exemple, qui aura lieu les 24 et 25 mars 2018, a choisi pour cette nouvelle édition de décliner le thème « Bienvenue ». Des conférences, des expositions, des concerts pourront enrichir cet « agenda d'expériences ». Un appel à manifestation d'intérêt est ainsi lancé dès ce mois de novembre pour faire de 2018 une « année de l'accueil ».
- **L'exercice de la citoyenneté locale :**
donner la possibilité à chaque Villeurbannaise et chaque Villeurbannais, quelle que soit sa nationalité, en dépassant les clivages, de s'impliquer dans la vie publique. Donner l'opportunité à celles et ceux qui sont arrivés dans la contrainte, qui n'ont pas choisi d'être ici, d'exercer leur « droit à la ville ».



Faire évoluer les politiques publiques en « coproduction »

Pour répondre à ces nouveaux enjeux d'inclusion, la participation des habitants est incontournable car ils sont les premiers concernés. Aussi, Villeurbanne a souhaité les impliquer et les solliciter pour formuler des avis dans une perspective d'actions publiques. Ils seront concertés et mobilisés dès le mois de janvier 2018 dans le cadre de :

- **La création d'un jury citoyen** basé sur un échantillon de citoyens tirés au sort et représentatifs des différents quartiers de la ville. Ils auront été préalablement sensibilisés à la question des migrations et du droit d'asile. Après plusieurs sessions d'échanges, ils formuleront des avis et des propositions à la municipalité pour répondre à ces enjeux d'accueil.
- **Des ateliers de « design thinking » :**
des ateliers pour résoudre ensemble des problèmes, innover, imaginer des solutions du point de vue de l'autre.
- **La création d'une plateforme numérique participative :**
elle permettra de suivre la totalité de la démarche et d'y participer grâce à un forum, des débats en ligne, une boîte à idées, la publication d'interviews...
- **Un recueil de mémoires :**
Si l'accueil, dans le cadre de cette mission d'étude, a une visée prospective, il a aussi une dimension mémorielle nourrie par le vécu des habitants... Ces mémoires, ces récits, l'histoire, les parcours de ces habitants sont autant de manières de transmettre son humanité. Un recueil de témoignages sera ainsi lancé avec les acteurs du territoire. Les récits seront compilés par le Rize et diffusés via des expositions, des émissions radiophoniques, des écrits...